

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour

République Française
Département du Jura

Séance du 20 juillet 2026

Date de convocation : 16 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 20 juillet à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet : Attribution de subvention – Cie Oulham
N° 152/2026

10 membres · 10 présents · 0 représenté · 0 excusé · 10 votants

Présents :

Mesdames Pate, Valot, Desarbres, Giancatarino, Sermier, Jahier.
Messieurs Rougeaux, Ramaux, Bouton, Rochet.

Vu l'article 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de la Compagnie Oulham pour son projet « Les Passeurs de Braises – Résidence artistique, création et transmission à ETAPES » du 15 juin au 21 décembre 2026,

Considérant le vote du budget en date du 9 février 2026,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention de 1 000€ à la Compagnie Oulham,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président

Patricia Sermier
Secrétaire de séance

